

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Lot et Garonne

Nombre de membres en exercice :

15

Nombre de membres

Présents : 12

Excusés : 3

Pouvoirs : 2

Votants : 14

Absent : 0

Date de la convocation :

Le 11 mai 2023

De la commune de Mauvezin-sur-Gupie, Lot-et-Garonne,

Séance ordinaire du 16 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize mai à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, en séance ordinaire, de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Sous la présidence de : Monsieur Daniel BORDENEUVE, Maire,

Présents : Ms Daniel BORDENEUVE, Dominique SAVARIAUD, Michel WALTER, Michel DUBAUX, Ulysse SUC, Christian MICHELET, Antoine ZANOTTO et Éric FORESTIER.

Mmes Françoise JORREY, Delphine SCHWARTZ, Estelle ASPART et Sandra BARBE.

Excusés : Mesdames Laure BRAQUEHAIS et Laurence TOUMEYRAGUES, Monsieur Willy LORENZON.

Pouvoirs : Madame Laurence TOUMEYRAGUES à Monsieur Daniel BORDENEUVE, Madame Laure BRAQUEHAIS à Monsieur Dominique SAVARIAUD.

Absent :

Madame Françoise JORREY a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Contrat de mission S.P.S pour le projet d'extension de l'office et travaux de mise aux normes de l'Accessibilité Handicapés à la salle des fêtes.

Monsieur le Maire donne lecture du contrat de coordonnateur S.P.S de Monsieur Alain SOBAC, architecte, pour le projet d'extension de l'office et travaux de mise aux normes de l'Accessibilité Handicapés à la salle des fêtes, situé n°262 rue du Bourg, d'un montant global de 3 200.00 € HT soit 3 840.00 € TTC.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et **après en avoir délibéré,**
le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ACCEPTE le contrat de coordonnateur S.P.S de Monsieur Alain SOBAC, architecte, pour le projet d'extension de l'office et travaux de mise aux normes Accessibilité Handicapés à la salle des fêtes d'un montant global de 3 840.00 € TTC.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette opération.

Adopté à 14 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme

Le Maire

Daniel BORDENEUVE

La secrétaire de séance

Françoise JORREY

Certifiée exécutoire après transmission le :
Publiée le 23 mai 2023

